

## Autorisation du chef de centre pour un engagement SPV saisonnier

Centre : .....

Grade, NOM, Prénom du SPV : .....

### DUREE DE L'ENGAGEMENT SAISONNIER DEMANDE

Du : ..... au : .....

### HISTORIQUE DES ENGAGEMENTS SPV SAISONNIERS

➤ L'intéressé(e) a-t-il (elle) déjà bénéficié d'un engagement SPV saisonnier hors du SDIS 43 depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours ?

Oui       Non

➤ Si oui, préciser les dates :

Du : ..... au : .....

Du : ..... au : .....

➤ Fournir les arrêtés correspondants

### RAPPELS

➤ La durée d'un engagement saisonnier de SPV ne peut pas être supérieure à 4 mois au cours de l'année civile (Art. R 723-91 du code de la sécurité intérieure, décision du CCDSPV en date du 09/10/2013).

➤ Le sapeur-pompier volontaire n'est pas autorisé à utiliser les E.P.I. du SDIS 43.

Le .....

Signature du chef de centre

Fiche individuelle à signer et à transmettre à :  
Service des ressources humaines SPV